

Fait à Paris,

Le 12 janvier 2023

30 bis rue des Boulets, 75011 Paris

06 12 92 11 43

01 43 70 56 87 / Fax : 01 44 64 72 66

<http://sudeducation92.ouvaton.org/>

Sudeducation92@gmail.com

Manque désespérément d'AESH dans le 92 (avant demande d'audience)

Du début du mois de novembre jusqu'au 8 décembre, nous avons pu visiter la plupart des établissements et écoles du département. Partout ou presque, c'est le même constat, il manque des AESH. L'an dernier, Mme FIS, DASEN du 92, avait qualifié nos déclarations sur le manque d'AESH de « micro-trottoir » lors d'une audience (<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2306>).

Nous maintenons notre constat cette année : il manque des AESH.

Un manque criant d'AESH

Dans certaines écoles, il n'y en a pas du tout alors que des enfants ont des notifications. Dans d'autres il en manque un-e ou deux, avec la magie du PIAL, les AESH restant-es doivent diluer le temps d'accompagnement de certain-es élèves pour faire semblant que tou-te-s aient l'accompagnement auquel la loi leur donne droit.

Le manque d'AESH et le faible nombre d'heures affectées aux élèves créent mécaniquement des difficultés dans les classes car les enseignant-es ne peuvent pas gérer un· enfant qui a besoin d'un accompagnement constant tout en continuant convenablement son cours avec les autres.

Des difficultés importantes et des conditions de travail dégradées

Les AESH sont laissé-es seul-es face aux difficultés avec peu ou pas de formation qui se déroule en modules dispensés en visio.

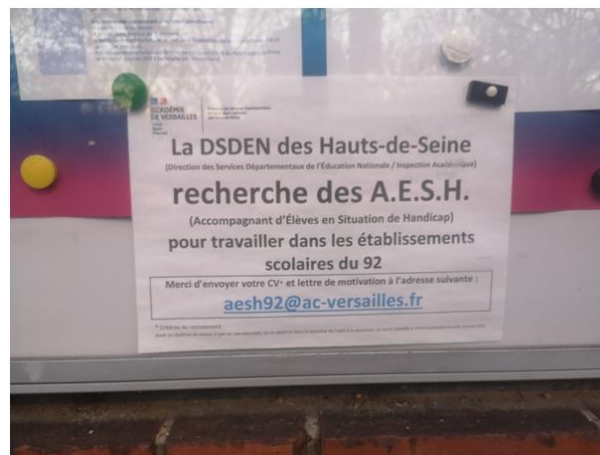
Cette situation génère des risques psycho sociaux pour les AESH et les enseignant-es tout en mettant en danger les élèves.

Une autre conséquence est l'augmentation du nombre de demandes de démissions et de ruptures conventionnelles pour les AESH comme pour les enseignant-es. Ils et elles ont l'impression d'être abandonné-es par l'administration qui repousse souvent les réponses suite aux signalements.

A noter que, dans les écoles, les AESH ont trop peu souvent de casier ou d'espace personnel dans des salles de repos ou dans la salle des maître-sse souvent exigüe.

La précarité repose sur des femmes pour 90%

Certes, la DSDEN recherche des AESH comme l'illustre cette photo devant une école d'Asnières-sur-Seine, mais ce n'est pas la faible rémunération et les conditions de travail qui vont motiver les candidat-es.



Rappelons que les AESH sont majoritairement des femmes à 90% et que le contrat de travail est un temps partiel imposé, les maintenant dans la précarité.

Le métier d'AESH n'est pas assez considéré : tout le travail fourni n'est pas reconnu. Une grande partie est invisibilisé et n'est pas payé, renvoyant ce travail au *care*, dans une logique patriarcale qui veut que le travail - féminin particulièrement- au service des autres ne soit pas considéré pleinement.

SUD éducation revendique pour les accompagnant·es des élèves en situation de handicap :

- la titularisation sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité de toutes les AESH dans un corps de fonctionnaire par la création d'un métier d'éducateur·trice scolaire spécialisé·e ;
- l'augmentation des salaires avec une grille de progression salariale à l'ancienneté ; un salaire minimum à 1870 euros nets ;
- l'accès aux primes et indemnités dans les mêmes conditions et aux mêmes montants que ceux fixés pour les autres personnels (notamment l'indemnité REP/REP+) ;
- la reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures connexes pour le travail de préparation, de suivi et de concertation ;
- l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;
- une véritable formation initiale et continue, sur temps de service ;
- la création de brigades de remplacement pour assurer le remplacement des collègues absent·es ;
- un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.

Nous réclamons pour les enseignant·es :

- Une augmentation salariale sans condition.
- Une diminution des effectifs par classe,
- Un temps de concertation compris dans le temps de travail.

Demande d'audience

C'est pour porter ce constat d'une situation déplorable des AESH et pour porter ces revendications que nous demandons de nouveau une audience à ce sujet auprès de M. Fulgence, le nouveau DASEN des Hauts-de-Seine.

Les brochures de SUD éducation :

Brochure AESH : luttons pour un vrai statut

Elle est à retrouver ici : <https://www.sudeducation.org/tracts/numero-special-aesh-luttons-pour-un-vrai-statut/>

Brochure Ecole, inclusion et handicap

Elle est à retrouver ici : <https://www.sudeducation.org/brochure-ecole-inclusion-et-handicap/>